ECRINS - SALOMON
Du 26/03/21 au 28/03/21

C’est dans le cœur de ce massif et sous le sommet mythique de la Barre des Écrins qui culmine à 4102m, que nous vous proposons une immersion totale en altitude. Cette Mountain Academy On Snow sera une occasion pour les skieurs expérimentés d’accéder au frisson de la haute montagne.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif :
- 3 jours
- 3 - 8 personnes (reste places)
-

Tarifs : 460,00 €

Déroulement du séjour

NIVEAU REQUIS

Avoir une bonne expérience en ski de randonné. Être capable de faire 1200 mètres de dénivelé dans la journée. (Maîtrise des conversions, bon niveau de ski à la descente, toutes neiges et terrain raide).

PROGRAMME

Évolution en haute montagne et en terrain glaciaire, appréhender une pente raide. Utilisation de diverses techniques d’alpinisme.

JOUR 1

Rdv à 8h30 à Vallouise.

Présentation du Team et des participants, attentes, briefing et déroulement des deux jours.

Check matos et derniers réglages.

Interprétation du BERA, présentation de l’itinéraire.

Déroulement :

Départ depuis le pré de madame Carle au mieux....

800 m de dénivelé pour rejoindre le refuge du glacier Blanc.

L’apres midi sera consacrée à des exercices de techniques de corde (évolution et sauvetage)

Soirée, debrief de la journée qui aura été riche. Explications et travail autour du contenu péda MAOS

Fond de sac, trousse de secours et kit réparation.

Gestes de premiers secours en montagne

JOUR 2

Petit déjeuner, briefing.

Choix d’un sommet en fonction des conditions.

Le contenu MAOS sera mis en pratique tout au long de la journée en terrain glaciaire d’altitude.

– utilisation DVA et exercices simples.

coupe manteau neigeux avec test de résistance.
stratégie et management de recherche en avalanche
sauvetage en crevasse simple.
Nuit au refuge des Ecrins

Débriefing/bière, préparation de la journée du lendemain.

Évaluation et conseils personnalisés.

JOUR 3

Petit déjeuner, briefing.

Itinéraire d’altitude adapté aux conditions rencontrées .

Mise en place de stratégies à la montée comme à la descente.

Retour en vallée, 14 h et debriefing de la MAOS.

Matériel demandé (important) : Tout doit rentrer dans un sac à dos de ski avec porte-skis et de 30L minimum pour un poids de 10kg grand maximum.

Le triptyque DVA, pelle, sonde

Piolet, crampons, harnais, casque

Ski de rando et fixations lights (types low tech) et chaussures adaptées, légères, peaux et couteaux

Vêtements adaptés à la pratique du ski de montagne

Boissons et nourriture pour deux journée sans resto d’altitude ! Midi et vivre de courses.

Nous pouvons prêter le matériel aux gens qui ne sont pas équipés. Les participants doivent avoir une assurance dédiée à la pratique du ski de type carte neige.

Ce programme est donné à titre indicatif, le guide est seul juge durant le séjour pour modifier le programme en fonction des conditions météorologiques et de la montagne, de la forme des participants et des acquis techniques.

Nombre de participants

8 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 3 participants**. 4 participants pour 1 guide.

Matériel à prévoir

Matériel demandé (important) : Tout doit rentrer dans un sac à dos de ski avec porte-skis et de 30L minimum pour un poids de 10kg grand maximum.

Le triptyque DVA, pelle, sonde

Piolet, crampons, harnais, casque

Ski de rando et fixations lights (types low tech) et chaussures adaptées, légères, peaux et couteaux

Vêtements adaptés à la pratique du ski de montagne

Boissons et nourriture pour deux journée sans resto d'altitude ! Midi et vivre de courses.

Nous pouvons prêter le matériel aux gens qui ne sont pas équipés. Les participants doivent avoir une assurance dédiée à la pratique du ski de type carte neige.

Avertissements Haute Montagne

La pratique du ski de randonnée est soumise à différents éléments que nous ne pouvons parfois ni anticiper, ni maîtriser ; nous pouvons par conséquent être amenés à modifier le programme de nos séjours pour diverses raisons :

- Si la météorologie et/ou les conditions nivologiques ne permettent pas de réaliser le programme prévu et/ou
- s'il survient un retard dans l'ouverture ou une fermeture anticipée d'une remontée mécanique, dans ces cas nous vous proposerons un programme alternatif parfois le jour même du départ.

Les conditions de la montagne évoluent au cours de l'hiver, nous essayons d'anticiper au mieux afin de prendre les meilleures décisions mais dans tous les cas, notre priorité ira toujours à la sécurité. Le guide de haute montagne qui vous accompagne sera à même d'évaluer la faisabilité des itinéraires prévus et reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des participants.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;
Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne** diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.
En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.
Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Prix

Prix par personne : 460,00 €
Le prix comprend:

– Formation MAOS

– encadrement

– Refuge en demi pension

– Le prêt matériel sécurité (DVA/pelle/Sonde...), baudrier et crampons (sur demande)

– Honoraire des guides

Le prix ne comprend pas:

– Les boissons et les dépenses personnelles (prévoir des euros).

– Les repas de midi (casse croûte individuel)

– Les assurances

– les déplacements

Modalités d’inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l’acompte d’un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L’inscription définitive n’est prise en compte qu’à réception du paiement de l’acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d’une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.